

Repères et analyses de l'emploi châlonnais

Les activités tertiaires supérieures



Contenu

Préambule	2
Méthodologie de l'étude	2
1. Dynamique des activités tertiaires supérieures.....	3
Un développement important des emplois tertiaires supérieurs depuis 1999.....	3
... plus marqué à Châlons et au niveau national que dans l'ensemble des aires urbaines moyennes.....	3
Cette croissance est due en particulier aux emplois dans les activités de gestion pour l'aire urbaine de Châlons-en-Champagne.....	4
Les activités tertiaires supérieures représentent près de 17% des emplois de l'aire urbaine châlonnaise en 2009.....	5
Les activités de gestion prennent une place importante dans l'économie de Châlons-en-Champagne.....	5
Dans les économies modernes ces activités tertiaires supérieures ont un poids de plus en plus fort qui.....	5
... reflète l'industrialisation du secteur tertiaire et favorise les grandes villes.....	6
2. Des facteurs favorables d'évolution de l'emploi tertiaires supérieures châlonnais.....	8
1. Les activités de gestion.....	8
2. Les activités de commerce inter-entreprises.....	9
3. Les activités de conception et de recherche.....	10
4. Les prestations intellectuelles.....	11
3. Spécialisation de l'économie de Châlons-en-Champagne.	13
Conclusion.....	18
Annexes	19

Préambule

Le devenir des villes moyennes constitue un enjeu pour l'aménagement du territoire français comme le soulignent les politiques initiées par la DATAR entre 1973 et 1982 ou encore les travaux effectués par la DIACT entre 2005 et 2010. Ces villes ont au cours de la période des trente glorieuses assumé l'absorption de l'exode rural, le développement industriel et la modernisation socio-économique de la société française. Elles ont contribué à l'amélioration des conditions de vie et participé à la création de richesses.

Désormais, depuis quelques années, les villes moyennes sont confrontées à l'émergence de la métropolisation et fragilisées par les risques économiques, sociaux d'une désindustrialisation marquée mais aussi par les politiques de réduction des effectifs de la sphère publique, interrogeant leur devenir. La place et le rôle de la sphère publique dans le développement des villes moyennes semblent donc être un enjeu majeur pour le décideur public local et national.

L'agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération et du Pays de Châlons-en-Champagne, entend contribuer à une meilleure connaissance des dynamiques économiques concernant les territoires et en particuliers les villes moyennes dans un contexte national et international en mouvement. Elle s'interroge notamment sur le positionnement de son territoire vis-à-vis des secteurs d'activités en déclin ou en essor ainsi que sur le rôle joué par les politiques publiques locales dans la dynamique de l'emploi.

Méthodologie de l'étude

Cette analyse s'inscrit dans le cadre de la compréhension des dynamiques châlonnaises de l'emploi sous l'angle de la théorie de la base économique. Le développement urbain serait d'une part, lié à la circulation monétaire¹ interne au territoire, d'autre part, à l'importance des mécanismes de la demande soutenant la production de richesses à l'intérieur de ce territoire².

Dans cette optique théorique, ce document fait partie d'une étude comprenant 4 volets ayant pour but de décrire la base économique châlonnaise et de comprendre ses spécificités par rapport à d'autres villes ou ensemble de villes. Ces documents ont pour vocation à s'interroger sur le développement de l'emploi entre ce qui relève de l'environnement économique national, ce qui ressort du niveau local et de son positionnement économique dans des secteurs d'activités plus ou moins performants.

Ce troisième volet est consacré aux activités économiques appartenant à la sphère tertiaire supérieure. Cette sphère regroupe les activités de :

- gestion : les chefs d'entreprise, les cadres administratifs, les cadres commerciaux de la banque, les secrétaires, les directeurs techniques ;
- commerce inter-entreprise : les cadres commerciaux de petites ou grandes entreprises, grossistes ;
- conception et recherche : Ingénieurs d'études, dessinateurs, chercheurs ;
- prestations intellectuelles : avocats, notaires, ingénieurs cadres administratifs, architectes³.

La tertiarisation du travail est intimement liée au progrès des connaissances et aux innovations technologiques. Les processus modernes de production exigent, toutes proportions gardées, de moins en moins de « bras » et de plus en plus de savoir-faire et de matière grise, sous forme d'activités de conseil, de conception, de recherche et de développement. Dans ce volet, cette sphère tertiaires d'activités supérieures regroupe des activités de nature essentiellement privées dont les services sont destinées aux besoins des entreprises privés ou des administrations publiques par exemple les activités de techniciens d'installation, de maintenance des supports et services aux utilisateurs.

Afin de mettre en évidence les tendances d'évolution sur une période entre 1982 et 2009, on aura recours à des comparaisons avec :

- l'ensemble des aires urbaines françaises de la dimension de Châlons-en-Champagne (de 50 000 à 120 000 habitants) ;
- l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est ;
- le département de la Marne ;
- les aires urbaines du G10 (projet de pôle métropolitain regroupant les agglomérations de : Charleville-mézières, Sedan, Château-Thierry, Rethel, Laon, Soissons, Vitry-le-François, Châlons-en-Champagne, épernay et Reims) ;
- la France métropolitaine.

¹ Sombart, 1916, «Der Modern Kapitalismus».

² Davezies L., 2012, « La Crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale », Le Seuil / La république des idées, 128 pages.

³ Pour plus de détail concernant les emplois faisant partie de ces activités se reporter aux annexes.

Pour étudier les particularités des activités tertiaires de proximité, 2 outils d'analyses ont été mobilisés :

- l'indice de concentration relative qui permet d'observer l'évolution de la concentration de l'emploi dans les sous-secteurs de production immatérielle par rapport à un référentiel de villes intermédiaires et un référentiel national.
- L'indice shift-share qui permet de mesurer la part de l'évolution de l'emploi agricole qui serait due au contexte local.

Note méthodologique

L'agglomération châlonnaise est assimilée à son aire urbaine. Pour mémoire, l'INSEE définit l'aire urbaine comme « un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci ». L'aire urbaine est qualifiée de grande, moyenne ou petite selon la taille de son pôle urbain. Celui-ci est défini par l'INSEE comme étant une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants ». La notion d'aire urbaine permet ainsi de définir l'agglomération dans son sens économique.

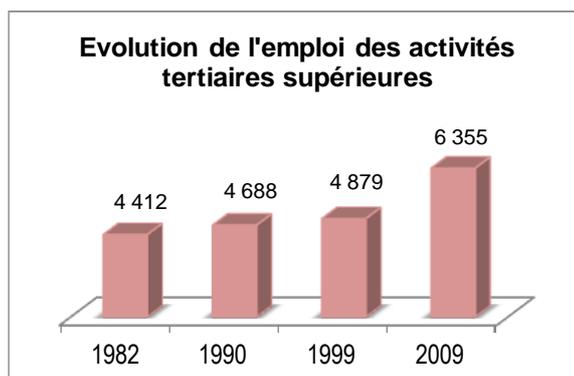
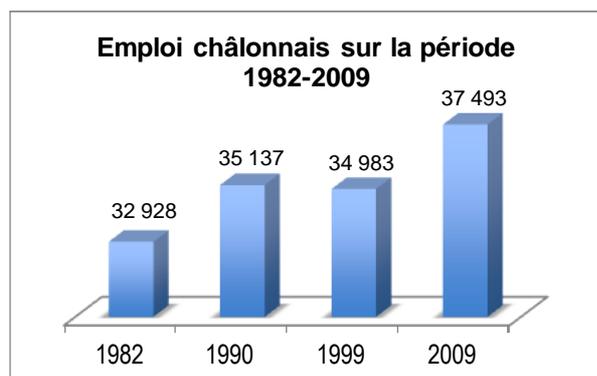
1. Dynamique des activités tertiaires supérieures

Un développement important des emplois tertiaires supérieurs depuis 1999...

Entre 1982 et 2009, l'aire urbaine châlonnaise a gagné un peu plus de 4 500 emplois tous secteurs d'activités confondus. Dans le même temps, l'emploi dans les activités tertiaires supérieures a augmenté de près de 2 000 emplois. Près de 3 quarts de cette augmentation se fait sur la période 1999-2009.

Les activités tertiaires supérieures prennent sur cette décennie une place de plus en plus importante dans l'économie locale. En 1982, ces activités dénombrent près de 4 400 emplois soit 13,4% de l'ensemble des emplois et en 2009, on en dénombre près de 6 350 pour 16,9% des emplois totaux.

Sur la période 1999-2009, l'augmentation du nombre d'emplois châlonnais est fortement liée aux emplois dans les activités tertiaires supérieures, pour 2 500 emplois supplémentaires, 1 500 appartiennent à ces activités.

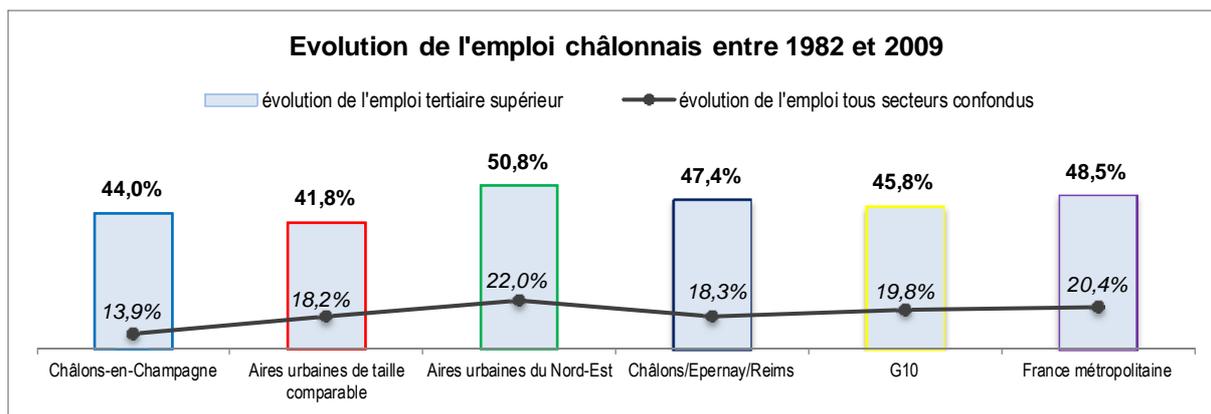


Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

... plus marqué à Châlons et au niveau national que dans l'ensemble des aires urbaines moyennes

Le nombre d'emploi tous secteurs confondus a progressé de 14% entre 1982 et 2009 dans l'aire urbaine châlonnaise. Cet accroissement est inférieur aux évolutions de l'emploi dans les aires urbaines de taille moyenne, au niveau du G10, du Nord-Est et de la France métropolitaine respectivement de 18%, 20%, 22% et 20%.

Dans le même temps, le nombre d'emplois dans les activités tertiaires supérieures augmente de façon prononcée sur l'ensemble du territoire national. La croissance de ces emplois est moins forte dans l'aire urbaine châlonnaise qu'au niveau national et des aires urbaines du Nord-Est, mais supérieure à l'ensemble des aires urbaines de taille comparable.

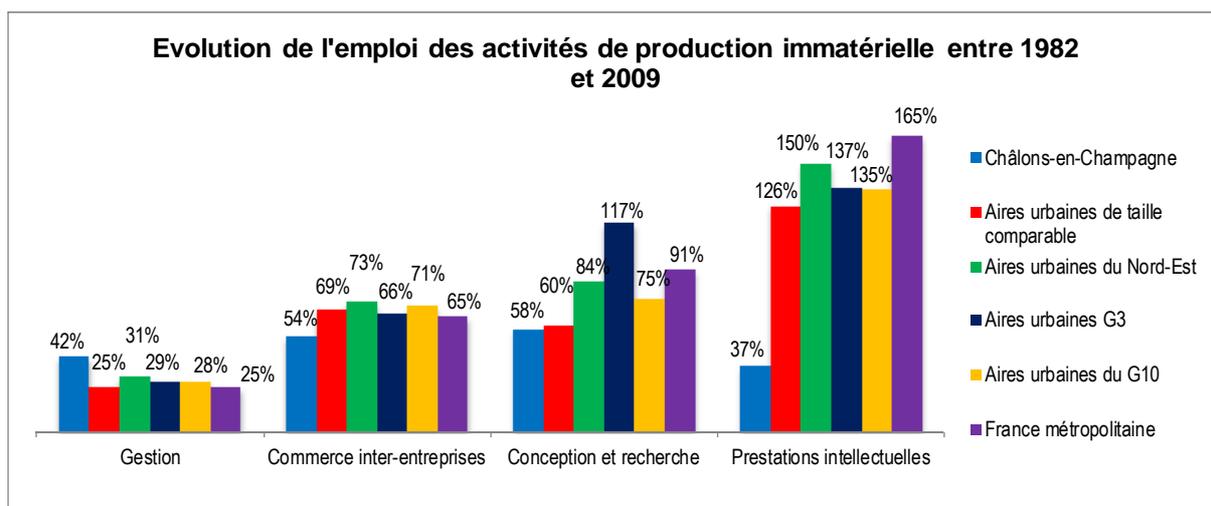


Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Cette croissance est due en particulier aux emplois dans les activités de gestion pour l'aire urbaine de Châlons-en-Champagne

Les 4 activités tertiaires supérieures progressent dans l'aire urbaine châlonnaise, leur nombre d'emploi augmentent respectivement de :

- 42 % dans les activités de gestion ;
- 54% dans les activités de commerce inter-entreprises ;
- 58% dans les activités de la conception et de la recherche ;
- 37% dans les activités de prestations intellectuelles.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

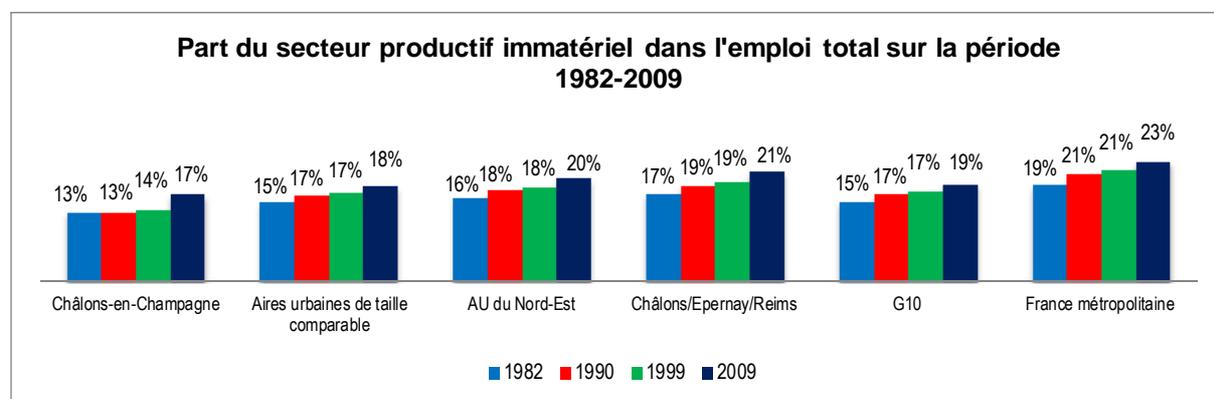
Les activités tertiaires progressent également sur l'ensemble du territoire français. Cependant, Châlons-en-Champagne se caractérise par :

- Une hausse plus importante de l'emploi dans les activités de gestion par rapport à l'ensemble du territoire national, par rapport aux aires urbaines de taille moyenne, à celles du Nord-Est avec des hausses de 25 à 31% ;
- Une hausse nettement plus faible de l'emploi dans les activités de prestations intellectuelles. L'ensemble du territoire français connaît une hausse de 165% du nombre d'emplois dans ces activités alors que cette hausse est de 37% dans l'aire châlonnaise.
- Une hausse plus modérée de l'emploi dans les activités de commerce inter-entreprises, ainsi que dans celles de conception et de recherche.

La forte progression de l'emploi dans les prestations intellectuelles au niveau national s'explique par la performance des métropoles françaises. Les métropoles lyonnaise, toulousaine, lilloise, bordelaise, nantaise, strasbourgeoise connaissent une évolution de plus de 200% de l'emploi dans ces activités. La géographie du développement de ces emplois bénéficie par ailleurs à des aires urbaines moyennes situées dans l'Ouest (Lorient, Vannes, Niort, La Roche-sur-Yon, Cherbourg) mais aussi dans celles à proximité de la frontière suisse (Annemasse, Romans-sur-Isère, Cluses, Saint-Louis, Thonon-les-Bains).

Les activités tertiaires supérieures représentent près de 17% des emplois de l'aire urbaine châlonnaise en 2009

Les 4 secteurs des activités tertiaires supérieures voient leur volume d'emplois s'accroître régulièrement sur les 30 dernières années. Leur proportion dans l'emploi total châlonnais augmente également régulièrement, donnant à ces activités plus de poids dans l'économie locale actuelle. Le nombre d'emploi dans les activités tertiaires supérieures passe de 13% à 17% de l'ensemble de l'emploi châlonnais.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Les activités de gestion prennent une place importante dans l'économie de Châlons-en-Champagne

Dans l'aire urbaine châlonnaise, le nombre d'emplois dans la gestion augmente de plus de 1 300 emplois sur les 30 dernières années, représentant près du tiers des nouveaux emplois châlonnais sur cette période. Par conséquent, la part de ces emplois prend un peu plus d'importance dans l'économie locale, passant de 9,2% en 1982 à 11,5% en 2009 de l'ensemble des emplois. De façon moins spectaculaire, les activités de commerce inter-entreprises, de conception et recherche, et de prestations intellectuelles augmentent respectivement de 300, 130 et 200 emplois sur la même période. Leur poids dans l'économie reste plus modeste même ces activités occupent de plus en plus une part de l'emploi local.

Evolution de la répartition de l'emploi châlonnais dans les activités tertiaires supérieures

	1982		1990		1999		2009	
	Emplois	Part	Emplois	Part	Emplois	Part	Emplois	Part
Gestion	3 036	9,2%	3 304	9,4%	3 317	9,5%	4 323	11,5%
Commerce inter-entreprises	596	1,8%	628	1,8%	719	2,1%	915	2,4%
Conception-Recherche	228	0,7%	272	0,8%	331	0,9%	360	1,0%
Prestations-intellectuelles	552	1,7%	484	1,4%	512	1,5%	757	2,0%
Total activités productives immatérielles	4 412	13,4%	4 688	13,3%	4 879	13,9%	6 355	16,9%
Emploi total	32 928		35 137		34 983		37 493	

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Dans les économies modernes ces activités tertiaires supérieures ont un poids de plus en plus fort qui...

Entre 1982 et 2009, la part des activités tertiaires supérieures dans l'économie a augmenté régulièrement à la fois pour l'ensemble des aires urbaines de taille moyenne, pour l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est, pour la France métropolitaine mais également pour l'aire urbaine châlonnaise, augmentant de près de 4 points en 27 ans.

On remarque une tendance commune entre les aires urbaines moyennes et l'ensemble des aires urbaines nationales, à savoir une augmentation de l'importance de l'emploi tertiaire supérieure dans l'économie. La tertiairisation des économies modernes, au cours des dernières décennies, est en partie le fait de nouvelles

activités intensives en savoir. Ce sont les services scientifiques et techniques, en informatique, dans le conseil en génie, en recherche, en management qui affiche les taux de croissance les plus élevés. Ces activités progressent aussi bien dans les grandes aires urbaines que dans les moyennes comme à Châlons-en-Champagne.

Toutefois, l'aire urbaine châlonnaise se caractérise par une part d'emplois moins importante dans ces activités qu'ailleurs, celle-ci est de 17% en 2009 quand en moyenne elle est de 20% pour les aires urbaines du Nord-Est.

On observe que les aires urbaines moyennes, en particuliers Châlons-en-Champagne sont moins dotées dans ces activités que les grandes aires urbaines. Cela s'explique en partie par la nature de ces activités, les services supérieurs étant sensibles aux forces de centralisation. A l'échelle nationale, ils manifestent une tendance disproportionnée à choisir les plus grandes villes⁴ au détriment des moyennes ou petites villes.

... reflète l'industrialisation du secteur tertiaire et favorise les grandes villes

Sur l'ensemble du territoire national les activités de gestion, du commerce inter-entreprises, de conception et de recherche, de prestations intellectuelles prennent une place plus importante dans l'économie. Cependant, le poids de ces activités dans l'emploi est moins important dans les aires urbaines de taille moyenne ou du Nord-Est que sur l'ensemble des aires urbaines de France métropolitaine, en l'occurrence, le poids de ces activités est plus important dans les grandes aires urbaines et en particulier dans celle de Paris. L'expansion du secteur tertiaire est attribuable à une division plus poussée du travail et à de nouvelles formes organisationnelles. Les établissements manufacturiers se spécialisent dans la fabrication, ils laissent à d'autres entreprises ou d'autres unités le soin de leur fournir des services autrefois intégrés.

La tertiairisation des économies résulte en partie d'un mouvement de spécialisation. Une entreprise quelconque peut décider de créer un nouvel établissement consacré aux tâches informatiques. Il s'en suit une augmentation de l'emploi du secteur tertiaire⁵.

Comparaison de la répartition de l'emploi dans les activités tertiaires supérieures

	Périodes d'observation	Châlons-en-Champagne	Aires urbaines de taille comparable	Aires urbaines du Nord-Est	Châlons Epernay Reims	G10	France métropolitaine
Gestion	1982	9,2%	11,0%	11,2%	10,8%	11,0%	12,8%
	1990	9,4%	11,5%	11,7%	11,4%	11,5%	13,1%
	1999	9,5%	11,2%	11,4%	11,0%	11,2%	12,6%
	2009	11,5%	11,7%	12,1%	12,2%	11,8%	13,3%
Commerce inter-entreprises	1982	1,8%	2,0%	2,2%	2,1%	2,1%	2,7%
	1990	1,8%	2,4%	2,7%	2,6%	2,5%	3,3%
	1999	2,1%	2,8%	3,1%	3,2%	2,9%	3,8%
	2009	2,4%	2,9%	3,2%	3,2%	3,0%	3,7%
Conception et recherche	1982	0,7%	1,0%	1,3%	0,8%	1,1%	1,7%
	1990	0,8%	1,3%	1,7%	1,4%	1,4%	2,3%
	1999	0,9%	1,5%	2,0%	1,4%	1,6%	2,7%
	2009	1,0%	1,4%	2,0%	1,5%	1,6%	2,8%
Prestations intellectuelles	1982	1,7%	1,2%	1,3%	1,2%	1,2%	1,6%
	1990	1,4%	1,5%	1,6%	1,7%	1,5%	2,0%
	1999	1,5%	1,6%	1,8%	1,7%	1,7%	2,3%
	2009	2,0%	2,4%	2,7%	2,5%	2,4%	3,4%

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

La distinction entre secteur manufacturier et secteur tertiaire est de moins en moins pertinente à mesure que les services à la production prennent de l'expansion. Les services à croissance rapide sont souvent une

⁴ Shearmur R., Polese M., 2007, « Do Local Factors Explain Local Employment Growth? Evidence from Canada, 1971-2001 », Regional Studies, 45.4, pp. 453-471.

⁵ Idem

extension de l'appareil de production des biens. Dans ce sens, il serait plus juste de parler de l'industrialisation du secteur tertiaire que de la désindustrialisation des économies nationales.

A cela s'ajoute une complexité accrue des normes de productions dans les entreprises que ce soit pour la qualité de la production, pour réduire leur impact sur l'environnement ou améliorer la sécurité des salariés. Ces normes entraînent le développement de nouveaux besoins pour les entreprises qui font appelent soit à des entreprises spécialisées, soit développe de nouvelles compétences.

Dans les années 2000, le développement des activités de logistique dans l'aire urbaine châlonnaise a contribué notablement à l'accroissement de ces emplois en matière de gestion et de commerce inter-entreprises.

2. Des facteurs favorables d'évolution de l'emploi tertiaires supérieures châlonnais

Note méthodologique

L'analyse shift-share* permet de mesurer les disparités de croissance de l'emploi entre les territoires. Elle évalue les performances sectorielles et locales d'une économie par rapport à une économie de référence plus large. Cette analyse met ainsi en évidence :

- un effet sectoriel, correspondant à la santé du secteur étudié. Si l'effet sectoriel est positif, cela signifie que le secteur est porteur, en termes d'emplois. Au contraire, si l'effet est négatif, le secteur est un handicap pour l'évolution de l'emploi ;
- un effet local ou spécifique. Il mesure l'impact de tous les facteurs spécifiques propres au territoire considéré qui ont une conséquence sur la croissance de l'emploi (hormis les effets sectoriels). Si l'effet est positif, cela signifie que les facteurs spécifiques à la région favorisent la création d'emplois (c'est à dire, le dynamisme et les performances des entreprises du territoire, l'efficacité des politiques publiques en matière d'emplois). Le plus souvent, la consultation des experts de la branche et de la documentation permettent d'identifier le(s) facteur(s) à l'origine d'un avantage concurrentiel local (exemple : la disponibilité de facteurs de production et l'accès au marché pour des produits particuliers).

* Il s'agit d'un outil des sciences régionales, développé initialement par E.S. Dunn en 1959.

Pour mémoire, la science régionale est un domaine des sciences sociales qui développe une approche analytique aux questions spécifiquement urbaines, rurales et régionales

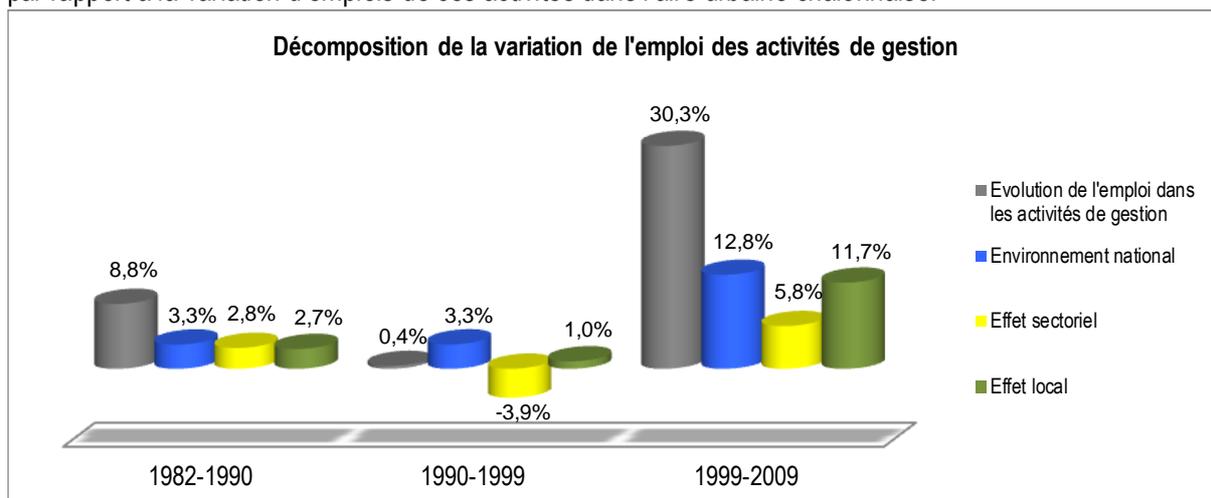
1.1. Les activités de gestion

Un contexte sectoriel favorable pour l'emploi dans les fonctions de gestion sur les périodes 1982-1990 et 1999-2009

Le contexte sectoriel national des activités de gestion est favorable en termes d'emplois sur les périodes 1982-1990 et 1999-2009 et défavorable sur la période 1990-1999. Les territoires locaux faisant partie de ce contexte suivent la même tendance d'augmentation de l'emploi dans ces activités. L'aire urbaine châlonnaise n'échappe pas à ce phénomène. On attribue à l'effet sectoriel national :

- des gains de 2,8% entre 1982 et 1990, de 5,8% entre 1999 et 2009 ;
- une perte de 3,9% entre 1990 et 1999 ;

par rapport à la variation d'emplois de ces activités dans l'aire urbaine châlonnaise.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUCD 2015

L'environnement local châlonnais est particulièrement bénéfique à l'emploi dans les activités de gestion

Sur la période 1982-2009, l'aire urbaine châlonnaise se caractérise par une progression de l'emploi dans les fonctions de gestion par rapport aux aires urbaines de taille comparable. Cela signifie que l'économie châlonnaise comporte des avantages concurrentiels pour ces activités. Ceux-ci sont d'autant plus importants sur la période 1999-2009 où l'augmentation de 30,3% de l'emploi dans ces fonctions est provoquée pour

11,7% par les facteurs locaux et pour 5,8% par le dynamisme sectoriel national. A titre de comparaison, sur la même période, les facteurs locaux contribuent négativement à l'augmentation de l'emploi dans ces activités dans l'ensemble des aires urbaines moyennes à hauteur de -2,7%.

Au niveau départemental, l'aire urbaine châlonnaise tire son épingle du jeu dans la progression de l'emploi dans les fonctions de gestion par rapport aux autres grandes aires urbaines marnaises dans la mesure où :

- celles de Vitry-le-François et d'Épernay ont des facteurs locaux propres qui désavantagent la croissance de l'emploi dans ces activités qui est inférieure à la moyenne de la croissance de l'emploi dans les aires urbaines de taille similaire.
- celle de Reims se trouve dans une situation moins favorable que Châlons-en-Champagne pour la croissance des activités de gestion mais dans la moyenne des aires urbaine de taille comprise entre 120 et 500 000 habitants.

Ces résultats indiquent que l'aire urbaine châlonnaise a un environnement local propice pour les activités de gestion et confirme la place de celles-ci dans le dynamisme de son économie qui en font un secteur clé. Ce résultat est à mettre en parallèle avec la forte croissance de l'emploi dans les administrations publiques observée sur la même période, liée aux mesures de décentralisation des politiques publiques qui concernent les capitales régionales. Il semble que les activités de gestion soient indirectement impactées par le statut de capitale régionale de Châlons-en-Champagne.

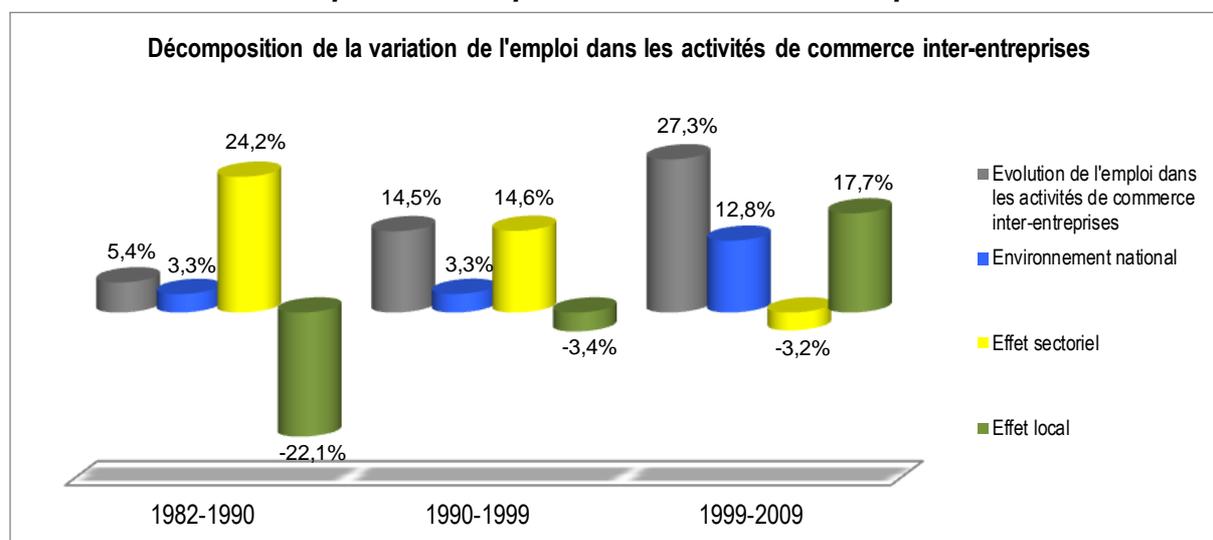
Variation de l'emploi des activités de gestion due aux effets locaux

	Variation d'emploi 1982-1990		Variation d'emploi 1990-1999		Variation d'emploi 1999-2009	
	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local
Châlons-en-Champagne	8,8%	2,7%	0,4%	1,0%	30,3%	11,7%
Aire urbaine de 50 à 120 000 habitants	7,1%	1,0%	1,0%	1,6%	15,9%	-2,7%
Reims	8,9%	2,8%	0,1%	0,7%	19,5%	0,9%
Aire urbaines de 120 à 500 000 habitants	6,0%	-0,1%	2,1%	2,7%	21,1%	2,5%
Épernay	2,4%	-3,8%	-0,7%	-0,1%	-1,2%	-19,8%
Vitry-le-François	9,0%	2,9%	-14,0%	-13,4%	9,1%	-9,5%
Aire urbaines de 15 à 50 000 habitants	7,3%	1,2%	1,6%	2,2%	14,9%	-3,7%
Aire urbaines du Nord-Est	7,3%	1,2%	2,4%	3,0%	19,4%	0,8%

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

1.2. Les activités de commerce inter-entreprises

Le secteur d'activités perd des emplois au niveau national à partir de 1999 ...



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Le dynamisme national de l'emploi dans les fonctions de commerce inter-entreprises après avoir été important sur la période 1982-1990, puis atténué sur la période 1990-1999, connaît un léger déclin sur la

période 1999-2009. L'environnement sectoriel national induit des conséquences sur la variation de l'emploi local dans ces activités. On attribue à cet environnement des gains de 24,2% pour la période 1982-1990, de 14,6% pour la période 1990-1999 et une perte de 3,2% pour la période 1999-2009 sur la variation d'emplois des fonctions de commerce inter-entreprises.

... mais en gagne dans l'aire urbaine châlonnaise grâce à des facteurs internes

De 1982 à 2009, la variation de l'emploi dans les activités de commerce inter-entreprises à l'échelle châlonnaise se comporte différemment du contexte national. Les facteurs locaux châlonnais sur la période 1982-1990 contribuent négativement à la croissance de l'emploi dans les fonctions de commerce inter-entreprises alors que la croissance de ces activités est de 24,2% au niveau national. Au contraire alors que ces activités sont déclinantes en France de 1999 à 2009, l'environnement local châlonnais est bénéfique pour celles-ci, on attribue à cet environnement une croissance supplémentaire de 17,7%. Il convient de noter que cette dernière période a été marquée pour l'aire urbaine par une politique de développement économique favorable à l'accueil d'activités logistiques qui par nature sont corrélés au commerce inter-entreprises.

Au niveau départemental, sur cette dernière période 1999-2009, l'aire urbaine châlonnaise possède des avantages compétitifs plus importants que les 3 autres grandes aires urbaines marnaises et de façon plus générale, par rapport à l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est français. Elle se distingue également vis-à-vis de l'ensemble des aires urbaines de taille comparable. Quant aux aires urbaines rémoise, sparnacienne et vitryate, leur environnement local est moins performant pour la croissance de l'emploi dans les fonctions de commerce inter-entreprises que les aires urbaines de taille similaire. A noter toutefois que ces observations sont différentes entre 1982 et 1999, ce qui peut traduire un effet de rattrapage récent de l'économie châlonnaise dans les activités étudiées ici. Ce résultat est à mettre en parallèle à la croissance de l'emploi dans le secteur de la logistique et à une politique publique locale favorable à ce secteur depuis le début des années 2000.

Variation de l'emploi des activités de commerce inter-entreprises due aux effets locaux

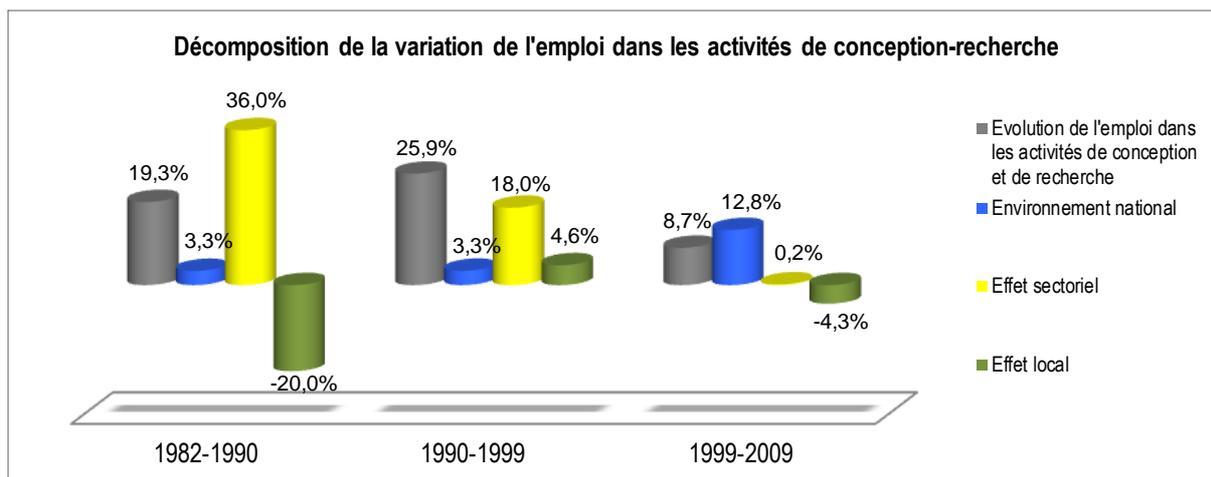
	Variation d'emploi 1982-1990		Variation d'emploi 1990-1999		Variation d'emploi 1999-2009	
	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local
Châlons-en-Champagne	5,4%	-22,1%	14,5%	-3,4%	27,3%	17,7%
Aire urbaine de 50 000 à 120 000 habitants	21,7%	-5,8%	19,2%	1,3%	16,4%	6,8%
Reims	31,9%	4,4%	24,0%	6,2%	4,2%	-5,4%
Aire urbaines de 120 à 500 000 habitants	21,1%	-6,4%	22,0%	4,1%	13,6%	3,9%
Epemay	-1,9%	-29,4%	44,9%	27,0%	8,8%	-0,8%
Vitry-le-François	28,0%	0,5%	2,7%	-15,1%	15,8%	6,2%
Aire urbaines de 15 à 50 000 habitants	20,9%	-6,6%	22,3%	4,5%	16,1%	6,5%
Aire urbaines du Nord-Est	23,7%	-3,8%	22,3%	4,4%	14,2%	4,6%

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

1.3. Les activités de conception et de recherche

Un secteur d'activité dynamique au niveau national pour l'emploi entre 1982 et 2009

Le contexte sectoriel des activités de conception et de recherche est favorable sur la période 1982-2009, toutefois on observe une érosion de son dynamisme sur la dernière décennie. On attribut à l'effet sectoriel national des gains de 36% sur la période 1982-1990, de 18% sur la période 1990-1999 et de 0,2% sur la période 1999-2009 sur la variation d'emplois des activités de conception et de recherche dans l'économie châlonnaise.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Les aires urbaines de taille moyenne, dont celle de Châlons, ne semblent pas profiter entièrement de cette dynamique sectorielle

La croissance de l'emploi dans les fonctions de conception et de recherche depuis 30 ans est plus faible à Châlons-en-Champagne qu'au niveau national et par rapport à l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est. L'environnement local châlonnais contribue négativement à la croissance de ces emplois sauf entre 1990 et 1999.

Si au niveau départemental, l'aire urbaine rémoise est favorisée dans la progression des emplois dans les activités de conception et de recherche sur les 30 dernières années, elle connaît un dynamisme moins important que les aires urbaines châlonnaise, sparnacienne et vitryate entre 1999 et 2009. Cette tendance moins marquée peut s'expliquer par un effet de saturation de ces activités dans l'aire rémoise qui semble atteindre un palier en termes d'emplois.

On observe que les aires châlonnaise, sparnacienne et vitryate ont un contexte local avantageux par rapport aux aires urbaines de taille comparable à partir des années 2000.

Variation de l'emploi des activités de conception-recherche due aux effets locaux

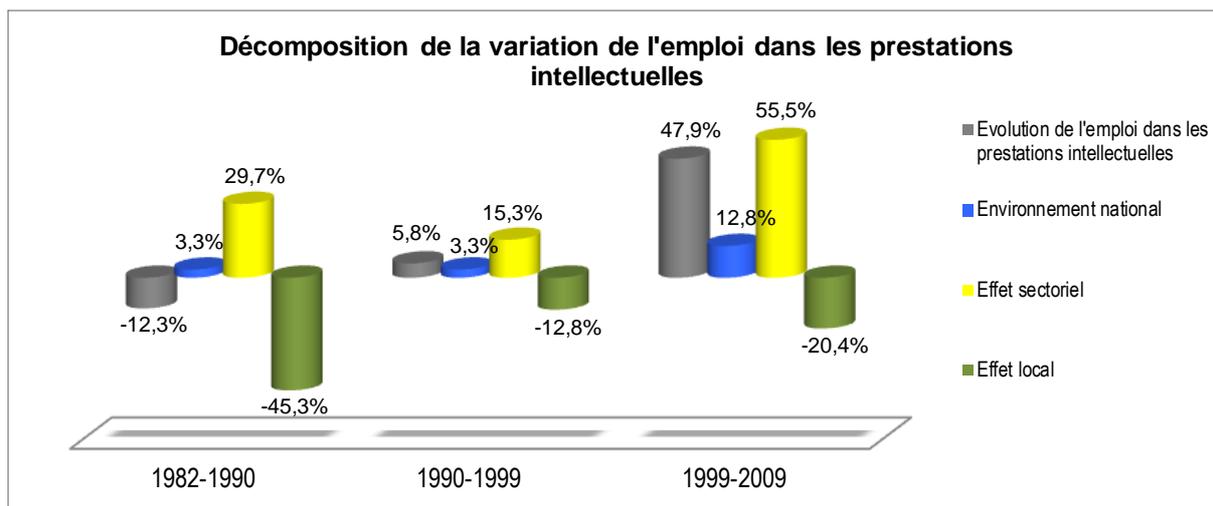
	Variation d'emploi 1982-1990		Variation d'emploi 1990-1999		Variation d'emploi 1999-2009	
	global	due à l'effet local	global	due à l'effet local	global	due à l'effet local
Châlons-en-Champagne	19,3%	-20,0%	25,9%	4,6%	8,7%	-4,3%
Aire urbaine de 50 à 120 000 habitants	27,8%	-11,5%	18,5%	-2,8%	5,6%	-7,4%
Reims	50,4%	11,1%	38,0%	19,4%	4,7%	-8,2%
Aire urbaines de 120 à 500 000 habitants	30,6%	-8,6%	20,4%	-0,9%	13,0%	0,0%
Epemay	177,8%	138,5%	-16,0%	-34,6%	71,3%	58,3%
Vitry-le-François	43,8%	4,5%	-4,9%	-23,5%	31,7%	18,8%
Aire urbaines de 15 à 50 000 habitants	37,3%	-2,0%	23,9%	2,6%	5,1%	-7,8%
Aire urbaines du Nord-Est	34,2%	-5,0%	21,6%	0,3%	12,9%	-0,1%

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

1.4. Les activités de prestations intellectuelles

L'emploi dans ce secteur d'activités est en expansion dans l'économie française sur la période 1982-2009

La croissance des activités de prestations intellectuelles au niveau national est dynamique depuis plus de 30 ans, en particulier sur la dernière décennie 1999-2009. On attribue à cet effet sectoriel national des gains de 30% entre 1982 et 1990, de 15,3% entre 1990 et 1999 et de 55,5% entre 1999 et 2009 sur la variation d'emplois des activités de conception et de recherche dans l'économie châlonnaise.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Cette tendance est par contre assez atténué pour les aires moyenne en général, et donc pour celle de Châlons

Sur l'ensemble de la période 1982 à 2009, l'aire urbaine châlonnaise se caractérise par une progression plus modérée de l'emploi dans les fonctions de prestations intellectuelles qu'au niveau national. Les facteurs locaux propres à Châlons-en-Champagne sont défavorables à ces emplois, ils contribuent négativement à la croissance de l'emploi à hauteur de -20,4% entre 1999 et 2009. On observe cependant que l'ensemble des aires urbaines de taille similaire présentent un environnement local également défavorable, sur la même période, cet environnement contribue négativement pour -137% à la croissance des fonctions de prestations intellectuelles. Celles-ci ont tendance à se développer davantage dans les aires urbaines plus grandes.

Par ailleurs, au niveau départemental, l'aire rémoise bénéficie de facteurs propres bénéfiques à la croissance de ces emplois plus importants que dans les 3 autres grandes aires urbaines marnaises.

On note également que les activités de prestations intellectuelles connaissent une croissance plus faible dans les aires urbaines marnaises que dans l'ensemble des aires urbaines du Nord-est entre 1999 et 2009.

Variation de l'emploi des activités de prestations intellectuelles due aux effets locaux

	Variation de l'emploi 1982-1990		Variation de l'emploi 1990-1999		Variation de l'emploi 1999-2009	
	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local
Châlons-en-Champagne	-12,3%	-45,3%	5,8%	-12,8%	47,9%	-20,4%
Aire urbaine de 50 à 120 000 habitants	21,0%	-12,0%	16,5%	-2,1%	60,5%	-7,8%
Reims	27,2%	-5,8%	33,2%	14,6%	60,4%	-7,8%
Aire urbaines de 120 à 500 000 habitants	26,9%	-6,0%	20,6%	2,0%	61,4%	-6,9%
Epernay	48,0%	15,0%	13,2%	-5,4%	44,3%	-24,0%
Vitry-le-François	0,0%	-33,0%	27,0%	8,4%	47,2%	-21,1%
Aire urbaines de 15 à 50 000 habitants	37,3%	-12,0%	12,8%	-5,9%	67,4%	-0,9%
Aire urbaines du Nord-Est	26,5%	-6,5%	19,7%	1,1%	65,1%	-3,2%

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

3. Spécialisation de l'économie châlonnaise

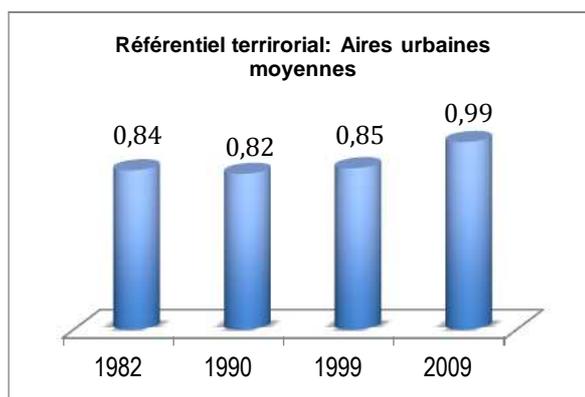
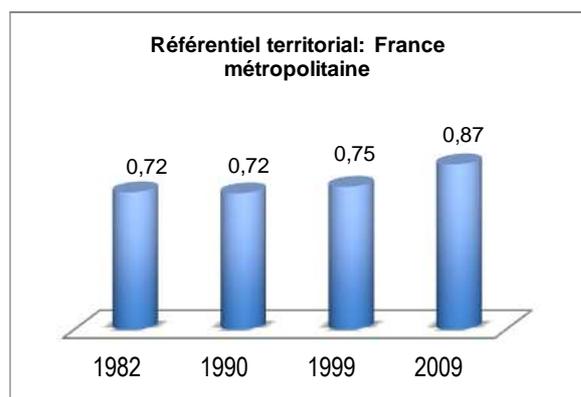
De façon à mieux apprécier le niveau de spécialisation du territoire châlonnais en termes d'emplois dans un secteur d'activité donné, il a été calculé au fil du temps son indice de concentration. Cet indice a été construit de 2 façons pour prendre en compte 2 référentiels de comparaison différents:

- Le premier permet de mesurer le degré de spécialisation de Châlons-en-Champagne dans le secteur de gestion par rapport aux aires urbaines de sa dimension (aires urbaines ayant 50 000 à 120 000 habitants).
- Le second permet de mesurer le degré de spécialisation par rapport à l'ensemble de la France métropolitaine. Il a été élaboré dans un souci de pallier l'hétérogénéité des villes françaises, entre une aire urbaine parisienne comptant près d'un cinquième de la population nationale et des territoires locaux composés de 2000 habitants qui n'ont pas les mêmes structures économiques.

Les activités de gestion

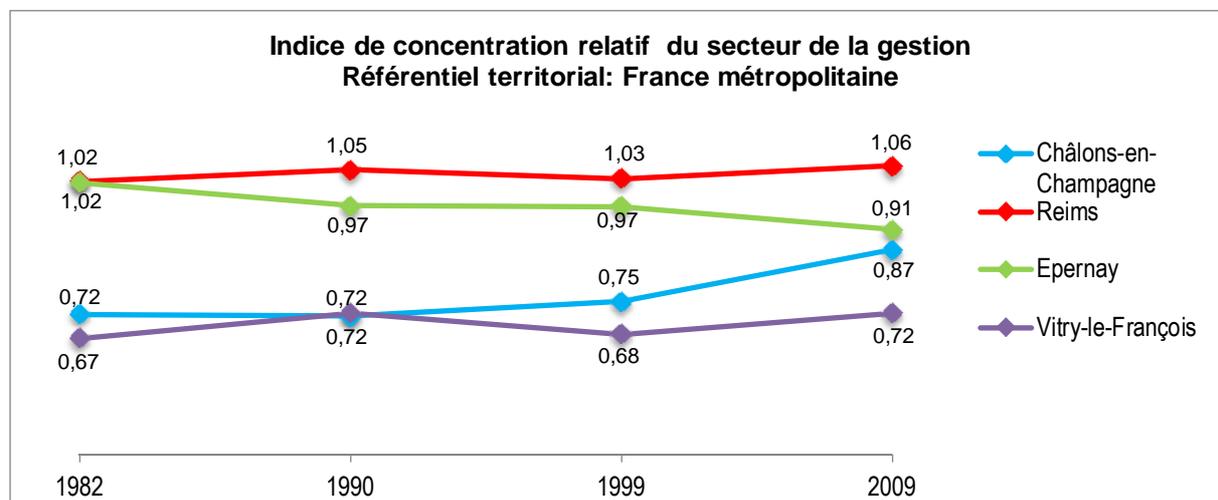
Le niveau châlonnais en activités de gestion est en ligne avec celui des autres villes moyennes

De 1982 à 2009, les activités de gestion sont sous-représentées dans l'économie de Châlons-en-Champagne. Néanmoins, l'indice châlonnais de concentration de l'emploi dans les activités de gestion augmente nettement entre 1999 et 2009. En 2009, l'indice est de 0,87 pour le référentiel national, ce qui signifie que l'aire urbaine châlonnaise est sous-spécialisée dans ces activités par rapport à l'ensemble des aires urbaines françaises. Pour le référentiel des villes moyennes, l'indice atteint 0,99 en 2009, signifiant que l'aire urbaine châlonnaise se trouve dans la moyenne par rapport à ces villes.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

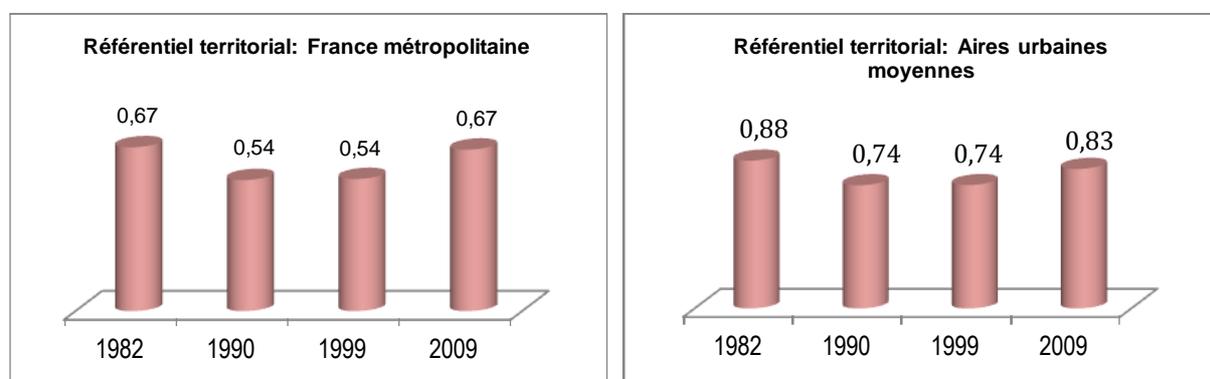


Sur les 30 dernières années, les activités de gestion sont plus concentrées dans les aires urbaines rémoise et sparnacienne. La tendance de l'indice sur cette période est à la hausse dans les grandes aires urbaines marnaises à l'exception d'Épernay. Il convient de noter que l'aire urbaine d'Épernay est davantage dotée dans ces activités que les aires urbaines de taille comparable. Cela peut s'expliquer par la présence de grandes maisons de Champagne. Les aires urbaines de Châlons-en-Champagne et de Vitry-le-François se trouvent assez proches des valeurs moyennes des aires urbaines de leur catégorie.

Les activités de commerce inter-entreprises

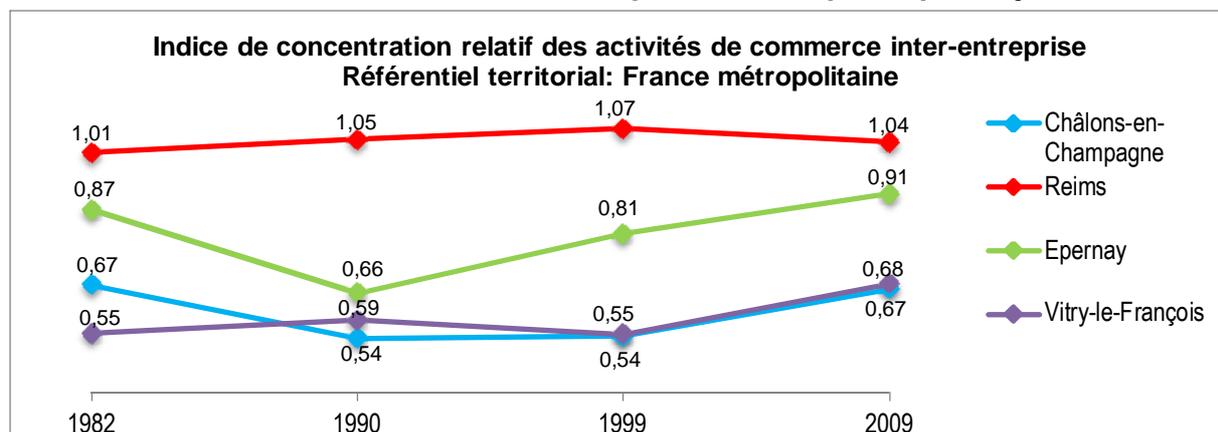
Le niveau châlonnais est moindre en matière de commerce inter-entreprises que dans les villes moyennes

En prenant comme référentiel le territoire français, l'indice de concentration des activités de commerce inter-entreprises pour Châlons-en-Champagne se situe à 0,67 en 1982 et 2009. Cela signifie que l'aire châlonnaise a un ratio plus faible de ces activités dans son économie par rapport à l'ensemble du territoire français. C'est également le cas par rapport aux aires urbaines moyennes.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

La concentration de ces activités est plus faible qu'à Épernay et Reims



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

	Gestion				Commerce inter-entreprises			
	1982	1990	1999	2009	1982	1990	1999	2009
Châlons-en-Champagne	0,72	0,72	0,75	0,87	0,67	0,54	0,54	0,67
Aires urbaines de 50 à 120 000 habitants	0,93	0,94	0,94	0,96	0,89	0,86	0,87	0,90
Reims	1,02	1,05	1,03	1,06	1,01	1,05	1,07	1,04
Aires urbaines de 120 à 500 000 habitants	0,93	0,94	0,94	0,96	0,89	0,86	0,87	0,90
Épernay	1,02	0,97	0,97	0,91	0,87	0,66	0,81	0,91
Vitry-le-François	0,67	0,72	0,68	0,72	0,55	0,59	0,55	0,68
Aires urbaines 15 à 50 000 habitants	0,76	0,79	0,79	0,79	0,67	0,65	0,67	0,72
Aires urbaines du Nord-Est	0,88	0,89	0,90	0,91	0,83	0,81	0,82	0,86

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

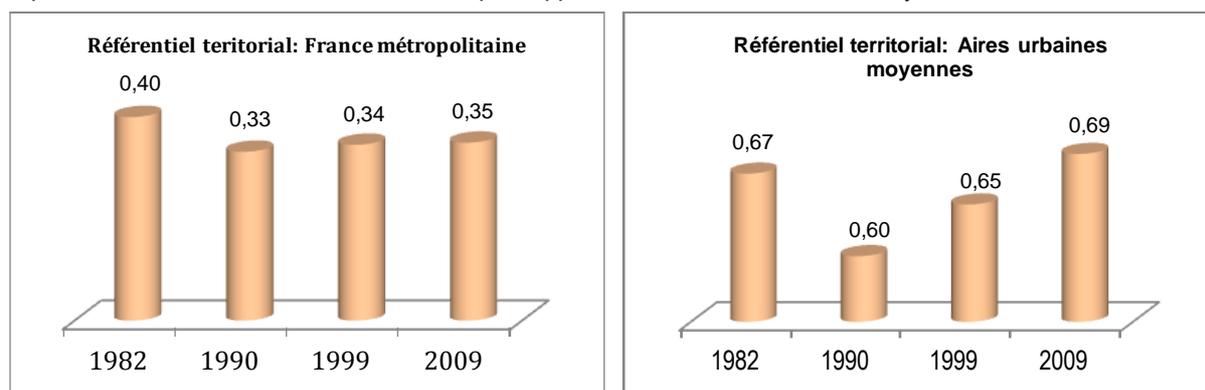
En 2009, les activités de commerce inter-entreprises sont plus concentrées dans les aires urbaines rémoise et sparnacienne avec respectivement des valeurs de leur indice de concentration de 1,04 et de 0,91 alors que dans l'aire urbaine châlonnaise cet indice est de 0,67. La tendance de l'indice au cours de la période 1982-2009 diffère selon les villes. L'aire rémoise tire profit de son rôle de capitale économique régionale, attirant plus de sièges d'entreprises tandis qu'Epemay bénéficie de la présence de grandes maisons de champagnes.

Les activités de conception et de recherche

Les fonctions de conception et de recherche sont sous-représentées par rapport aux autres villes moyennes même si la situation tend à s'améliorer sur une vingtaine d'années

De 1982 à 2009, les activités de conception et de recherche sont peu concentrées dans l'économie de Châlons-en-Champagne. En outre, l'indice de concentration de l'emploi dans ces activités diminue pour le référentiel national passant de 0,40 en 1982 à 0,35 en 2009, ce qui signifie que certains territoires à l'échelle nationale voient leur part d'emploi augmenté dans ces activités par rapport à Châlons-en-Champagne.

On note que l'indice de concentration calculé selon le référentiel des villes moyennes est plus élevé et augmente légèrement sur la période, passant de 0,67 en 1982 à 0,69 en 2009. Cela traduit une sous-représentation des activités de recherche par rapport à l'ensemble des villes moyennes.

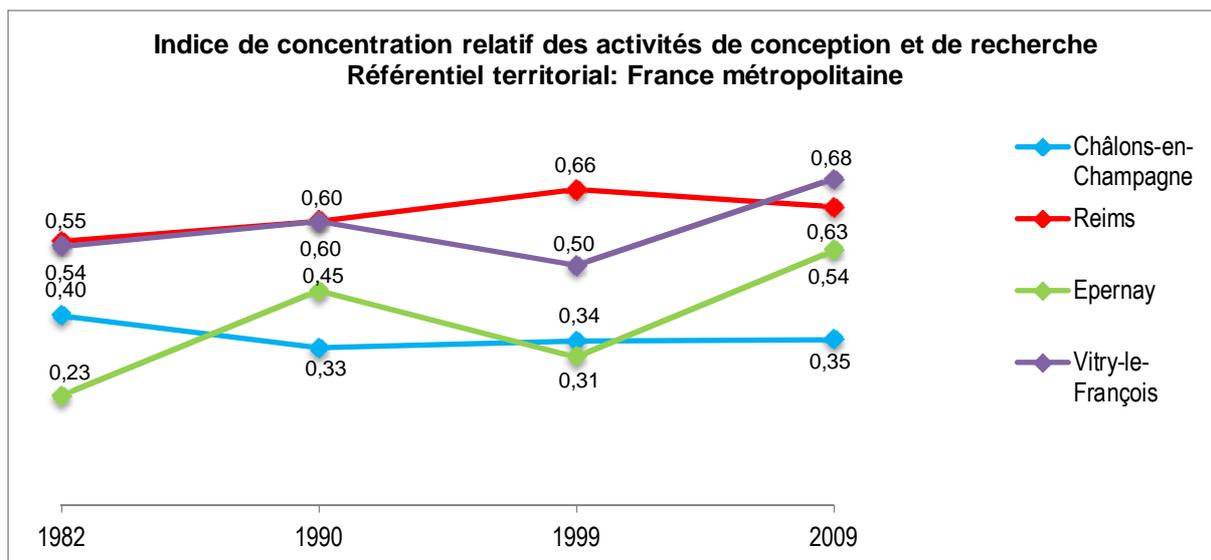


Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Cette situation de sous-représentation concerne les 4 aires urbaines marnaises les plus importantes que ce soit dans un contexte national que dans celui du Nord-Est

Les 4 grandes aires urbaines marnaises sont nettement sous-représentées dans les activités de conception et de recherche. A l'échelle du département, le ratio de ces activités dans l'aire urbaine châlonnaise est particulièrement faible, avec un indice de concentration de 0,35 en 2009, quand ce ratio est de 0,68 dans l'aire vitryate, de 0,63 pour l'aire rémoise et de 0,54 dans l'aire sparnacienne.

On note que les 4 aires marnaises sont également sous dotées dans ces fonctions de recherche en comparaison des aires urbaines du Nord-Est et par rapport aux aires urbaines de leur catégorie respective à l'exception de Vitry-le-François qui est mieux pourvu que les aires urbaines de 15 à 50 000 habitants. La tendance pour les aires de Châlons et de Reims est à une relative stabilité de l'indice de concentration tandis qu'elle est à l'augmentation pour celle de Vitry et Epemay entre 1999 et 2009.

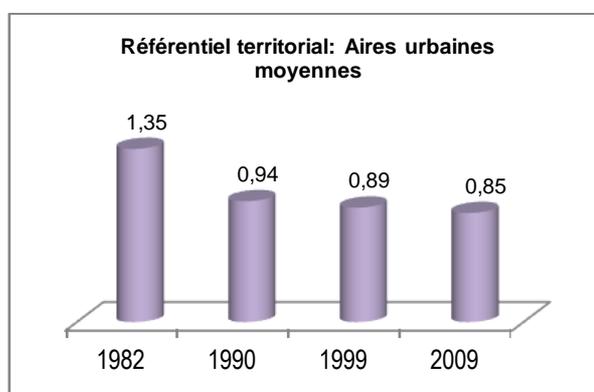
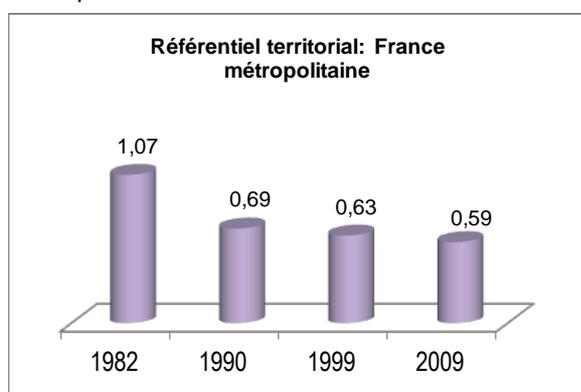


Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Les prestations intellectuelles

La concentration des fonctions de prestations intellectuelles est plus faible à Châlons-en-Champagne que dans les autres villes moyennes

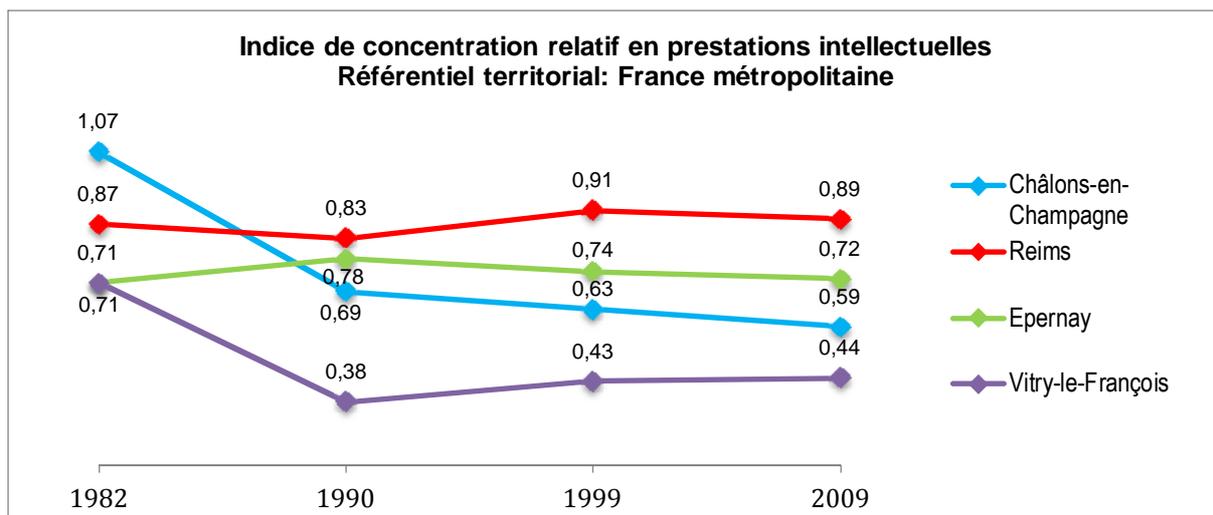
Sur les 30 dernières années, la concentration des fonctions de prestations intellectuelles a tendance à diminuer dans l'emploi de Châlons-en-Champagne, en particulier entre 1982 et 1990. En 2009, les indices de concentration de ces fonctions sont de 0,59 selon le référentiel national et de 0,85 selon le référentiel des villes moyennes, indiquant une sous-représentation de ces activités dans l'économie châlonnaise, plus faible qu'ailleurs.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

La part des emplois affectés aux fonctions de prestations intellectuelles présente sur 30 ans une tendance à la baisse alors qu'ailleurs, elle est à la hausse, le mouvement étant beaucoup plus marqué dans les grandes villes

En 2009, les 4 grandes aires urbaines de la Marne apparaissent sous dotées dans les activités de prestations intellectuelles en comparaison du territoire national, leur indice de concentration respectif étant inférieur à l'unité. Au niveau départemental, l'aire rémoise tire son épingle du jeu en ayant un ratio de ces activités plus élevé que dans les 3 autres. On note également que celle-ci a un indice de concentration plus élevé que dans la plupart des aires urbaines du Nord-Est. Ces résultats s'expliquent par la tendance naturelle des activités de prestations intellectuelles à privilégier leur implantation dans les grandes villes.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

	Conception et recherche				Prestations intellectuelles			
	1982	1990	1999	2009	1982	1990	1999	2009
Châlons-en-Champagne	0,67	0,33	0,34	0,35	1,07	0,69	0,63	0,59
Aires urbaines de 50 à 120 000 habitants	0,59	0,55	0,53	0,51	0,80	0,73	0,71	0,69
Reims	0,55	0,60	0,66	0,63	0,87	0,83	0,91	0,89
Aires urbaines de 120 à 500 000 habitants	0,93	0,94	0,94	0,96	0,89	0,86	0,87	0,90
Epernay	0,23	0,45	0,31	0,54	0,71	0,78	0,74	0,72
Vitry-le-François	0,54	0,60	0,50	0,68	0,71	0,38	0,43	0,44
Aires urbaines de 15 à 50 000 habitants	0,50	0,50	0,51	0,49	0,63	0,58	0,55	0,56
Aires urbaines du Nord-Est	0,75	0,72	0,71	0,71	0,84	0,80	0,79	0,78

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

En conclusion ...

Les activités tertiaires supérieures comprennent les activités de gestion, de commerce inter-entreprises, de conception-recherche et les prestations intellectuelles. Depuis 30 ans, le nombre d'emploi dans ces activités est en forte augmentation au niveau national (+ 48,5%) représentant 2 millions d'emplois supplémentaires. La croissance est particulièrement marquée pour les activités de conception-recherche et les prestations intellectuelles, respectivement de 91% et 165%.

Il s'agit d'un phénomène de tertiarisation de l'économie par des activités tertiaires « supérieures » répondant à la complexité accrue des modes de production, de la diffusion des biens et services à destination de marchés différenciés. Le phénomène s'explique, entre autre, par l'émergence de nouvelles matières premières non physiques comme l'information et la matière grise pour connaître un marché ou pour optimiser la conception d'un produit. Il s'accompagne d'une division accrue du travail où les entreprises se concentrent essentiellement sur leur activité de base laissant les autres tâches à des prestataires spécialisés dans une activité spécifique. Ainsi, le développement des activités tertiaires supérieures modifie la géographie du développement des villes au sein des pays développés. Etant données que la localisation des activités de conception-recherche et des prestations intellectuelles sont sensibles à la taille de leur volume d'affaires et nécessite la proximité d'une main d'œuvre hautement et diversement qualifiée.

Au niveau châlonnais, on mesure un retard important pris dans le développement des activités tertiaires supérieures en comparaison du territoire national mais également par rapport aux aires urbaines de taille comparable aussi bien dans les activités de conception-recherches, de prestations intellectuelles que dans le commerce inter-entreprises.

Le contexte local freine le développement de l'emploi dans ces activités. Une partie de ce contexte local défavorable est dû à la taille démographique de l'aire urbaine châlonnaise. En effet, on observe que l'ensemble des aires urbaines de taille comparable partage cette tendance au développement moindre. Une autre explication de ce contexte local est la situation géographique dans laquelle Châlons-en-Champagne se situe. On observe que les aires urbaines du Nord-est présentent une performance moindre dans ces activités par rapport au territoire national.

Néanmoins, à partir de 1999, s'observe un changement de tendance dans l'aire urbaine châlonnaise dans la croissance de l'emploi des activités de gestion et de commerce inter-entreprises. En effet, le contexte local apparaît particulièrement favorable par rapport aux aires urbaines moyennes et à l'ensemble du territoire national. Le développement marqué des activités de gestion et de commerce inter-entreprises coïncident avec le nouvel essor des activités de la logistique.

Annexes

Dans ce document, est utilisé le fichier INSEE intitulé "analyse fonctionnelle des emplois". Celui-ci consiste à regrouper des professions, définies à travers la nomenclature Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), dans le but de faire apparaître de grandes fonctions, transversales aux secteurs d'activité. Cette analyse des fonctions remplies par les actifs, résulte de la profession qu'ils occupent. Les professions sont réparties en 15 fonctions, certaines d'entre elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population.

Annexe 1 : Les fonctions et leurs compositions

L'analyse fonctionnelle des emplois définit 15 fonctions décrites ci-dessous :

- **Conception - recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;
- **Prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;
- **Agriculture et pêche** : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;
- **Bâtiment et travaux publics** : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;
- **Fabrication** : ensemble des professions consistant à mettre en oeuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;
- **Commerce inter-entreprises** : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;
- **Gestion** : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;
- **Transports - logistique** : professions du transport des personnes et des flux de marchandises ;
- **Entretien - réparation** : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;
- **Distribution** : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;
- **Services de proximité** : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé) ;
- **Éducation - formation** : métiers de l'enseignement scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les animateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction Culture-loisirs. ;
- **Santé et action sociale** : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;
- **Culture - loisirs** : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;
- **Administration publique** : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice.

Annexe 2 : Les libellés des professions constituant les activités

Prestations Intellectuelles
Avocats
Notaires
Experts comptables, comptables agréés, libéraux
Conseils et experts libéraux en études économiques, organisation et recrutement, gestion et fiscalité
Ingénieurs conseils libéraux en études techniques
Architectes libéraux
Géomètres-experts, huissiers de justice, officiers ministériels, professions libérales diverses
Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
Juristes
Cadres de la publicité
Cadres des relations publiques et de la communication
Ingénieurs et cadres d'études et d'exploitation de l'agriculture , la pêche, les eaux et forêts
Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics
Architectes salariés
Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
Chefs de projets informatiques, responsables informatiques
Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications
Assistants de la publicité, des relations publiques (indépendants ou salariés)
Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés)
Techniciens d'études et de conseil en agriculture, eaux et forêt
Dessinateurs en bâtiment, travaux publics
Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics
Techniciens d'étude et de développement en informatique
Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
Experts, salariés ou indépendants de niveau technicien, techniciens divers

Conception, Recherche
Chercheurs de la recherche publique
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie, eau)
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique
Dessinateurs en électricité, électromécanique et électronique
Techniciens des méthodes de fabrication en électricité, électromécanique et électronique
Dessinateurs en construction mécanique et travail des métaux
Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique
Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production en industries de transformation
Techniciens des laboratoires de recherche publique ou d'enseignement
Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie, santé)

Gestion
Indépendants gestionnaires d'établissements privés (enseignement, santé, social), de 0 à 9 salariés
Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus
Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés
Chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, de 10 à 49 salariés
Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés
Chefs d'entreprise commerciale de 10 à 49 salariés
Chefs d'entreprise de services de 10 à 49 salariés
Aides familiaux non-salariés de professions libérales effectuant un travail administratif
Cadres administratifs de France Télécom (statut public)
Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises
Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement
Cadres spécialistes de la formation
Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)
Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises
Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises
Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises
Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises
Cadres des marchés financiers
Cadres des opérations bancaires
Cadres commerciaux de la banque
Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire
Cadres des services techniques des assurances
Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
Cadres de l'immobilier
Directeurs techniques des grandes entreprises
Sous bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine
Professions intermédiaires administratives de France Télécom (statut public)
Personnel de secrétariat de niveau supérieur, secrétaires de direction (non cadres)
Maîtrise et techniciens des services comptables ou financiers ; comptables
Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel
Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs
Chargés de clientèle bancaire
Techniciens des opérations bancaires
Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances
Professions intermédiaires techniques des organismes de sécurité sociale
Maîtrise de restauration : gestion d'établissement
Employés de France Télécom (statut public)
Agents et hôtesses d'accueil et d'information (hors hôtellerie)
Standardistes, téléphonistes
Secrétaires
Dactylos, sténodactylos (sans secrétariat), opérateurs de traitement de texte
Employés des services comptables ou financiers
Employés administratifs divers d'entreprises
Employés administratifs des services techniques de la banque
Employés des services commerciaux de la banque
Employés des services techniques des assurances
Employés des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés

Commerce Inter-entreprises

Petits et moyens grossistes en alimentation

Petits et moyens grossistes en produits non alimentaires

Intermédiaires indépendants du commerce, de 0 à 9 salariés

Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique

Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)

Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)

Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics

Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel

Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel

Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)

Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels

Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications

Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs

Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)

Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en informatique

Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)

Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises

Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)

Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires

Repères et analyses de l'emploi châlonnaise

Les activités tertiaires supérieures



Si le territoire est au centre des stratégies d'attractivité pour le développement économique et devient un véritable sujet de l'action publique, les problématiques sont différentes pour les agglomérations de grande taille et pour celles, comme Châlons-en-Champagne d'envergure plus moyenne. Pour les premières, l'enjeu est d'attirer les entreprises, les habitants et les regards alors que pour les secondes, il est plus généralement question, non pas de l'attraction d'entreprises ou d'habitants nouveaux, mais simplement de la capacité à retenir populations et activités en place.

Compte-tenu de sa spécificité en termes de démographie, de tissu entrepreneurial et de statut administratif, l'AUDC entend développer la connaissance et le suivi des dynamiques économiques propres à l'agglomération châlonnaise pour renforcer les actions publiques mises en œuvre localement en la matière.



Agence d'Urbanisme et de Développement
de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne (AUDC)
13 rue des Augustins – CS 60013 – 51005 Châlons-en-Champagne cedex
Tél : 03 26 64 60 98
Mail : accueil@audc51.org

Mars 2016

Directrice de publication : Sophie PURON
Rédacteurs : Anthony JOBE et Vincent ANCE